



Contribution de Christine Desouches, Présidente ASOM, Co-Coordinatrice de la séance

Cérémonie de Remise du Prix International Boutros-Boutros-Ghali

Séance n° 17 du 19 décembre 2025

Discours d'ouverture

Chers Conseurs, chers Confrères,

Monsieur le Président honoraire, Louis Dominici, Bienfaiteur du prix,

Monsieur le Président de l'Association égyptienne des Juristes francophones (AEJF)

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité de parrainage et ceux du Jury scientifique international du Prix Boutros-Boutros Ghali

Monsieur le Professeur Yad Ben Achour et Monsieur le Professeur Maurice Kamto représenté par Monsieur Guy-Pelé Fometé, Lauréats du Prix

Distingués invités, en vos titres et qualités,

Chers amis.

Arrivés au terme de la première partie si dense de la présente Cérémonie, je suis heureuse d'ouvrir à présent la séquence tant attendue de la remise du Prix International Boutros Boutros-Ghali, Diplomatie, paix et Développement, dans sa première édition.

Tant attendue, en effet, car évoquée de longue date, après que le Président de l'Association égyptienne des Juristes francophones (AEJD), Taïmour Mostafa Kamel, ait saisi, avec la détermination et l'investissement personnel que l'on sait, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer dont il est membre et son Secrétaire perpétuel d'alors, Pierre Gény, aux fins de solliciter un appui à même de donner corps au Prix destiné à rendre hommage à la personne exceptionnelle et à l'œuvre remarquable de l'ancien Secrétaire général des Nations unies, premier Secrétaire général de la Francophonie, notre Confrère Boutros-Boutros-Ghali.

Permettez-moi, à ce stade, pour avoir eu la chance de travailler un temps et d'apprendre aux côtés de ce dernier, de rappeler tout à la fois l'esprit visionnaire et le caractère de bâtisseur qui ont toujours l'ont animé, alliant doctrine, stratégie et réalisations concrètes, institutionnelles et de terrain, de nature, notamment, à réguler un ordre international pacifié et protecteur et à mobiliser pour ce faire toutes les énergies, y compris celles des sociétés civiles.

Je pense notamment aux trois Agendas pour la démocratisation, le développement et la paix, aux Conférences mondiales qu'il a initiés, aux mécanismes de prévention, de facilitation et de bons offices qu'il a su concevoir et promouvoir, aux partenariats instaurés, sous son égide, entre l'ONU et les autres Organisations régionales, mais aussi avec les Ensembles linguistiques et culturels, lieux privilégiés du dialogue des cultures et des religions ; Je pense aussi à son rôle déterminant dans l'adoption de la Déclaration de Bamako sur les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone ce, tout à la fois, avec exigence, rigueur, humour, esprit de pédagogie et d'innovation, loin de tout système convenu

C'est ce qu'il aimait, disait-il dans la Francophonie, cet esprit de liberté, voire de subversion qu'elle représentait, au service, avant l'heure, de l'avènement d'un ordre international plus juste et de la démocratisation des relations internationales, objectifs pour lesquels Boutros Boutros-Ghali s'est toujours entremis et battu.

Là a résidé aussi son attachement à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, par le croisement des savoirs et des regards auquel notre Institution invite, dans un esprit de respect, d'écoute et de réciprocité que traduit sa devise et que facilite, en particulier, l'existence de son Collège des Membres associés, Collège au sein duquel il sera reçu en 1998, quelques mois après son élection en Francophonie.

Et vous comprendrez que cette qualité ait emporté tout naturellement la décision de l'ASOM de s'engager à titre exceptionnel en 2025 sous le fronton, qui plus est, de la thématique générale guidant cette année ses travaux, soit la « Reconfiguration de l'ordre international », dans l'aventure du Prix qui nous réunit aujourd'hui, à un moment de mutation accélérée des équilibres et des enjeux mondiaux où le message de paix des Hommes de Bonne volonté comme fut le Secrétaire général Boutros Boutros- Ghali nous est d'autant plus nécessaire.

Je tiens, à cet égard, à adresser l'expression de notre profonde gratitude à notre Président honoraire, l'Ambassadeur Louis Dominici, sans les convictions et la générosité duquel ce beau projet n'aurait pu arriver à son terme.

De même souhaiterais-je marquer ma vive appréciation en direction de notre Secrétaire perpétuel actuel, le Professeur Dominique Barjot et de son cabinet, en particulier sa directrice de cabinet, Cécile Coursérias appuyée par Laurence Caudroy, pour s'être prêtés spontanément et de façon déterminante à un tel exercice — il faut le reconnaître — peu banal, en essayant de trouver, à chacune des étapes, les solutions les plus idoines aux défis de toutes natures rencontrés.

Je veux aussi, bien entendu, exprimer toute notre reconnaissance aux hautes personnalités qui ont accepté de participer au Comité de Parrainage du Prix en en confortant la légitimité et le rayonnement. Parmi les présentes, et au-delà du Président Dominici et du Secrétaire perpétuel, ainsi en est-il de notre Confrère le Sénateur Jacques Legendre ou de l'Ambassadeur de France, Alain Dejammet ou encore de l'Ambassadeur Jean-Pierre Vettovaglia.

De même ai-je le plaisir de saluer les autres personnalités qui ont bien voulu donner de leur temps et de leurs compétences pour participer, dans les strictes règles et les usages, au Jury scientifique international dont les choix ont été portés à la connaissance de notre propre Commission des Prix, c'est-à-dire Taïmour Mostafa -Kamel, les Professeurs Emmanuel Decaux, Jean du Bois de Gaudusson, Président de la 3ième section, Laurent Sermet, Secrétaire général du Prix, ainsi que Catherine Cisse Van den Muijsenbergh, Xavier Michel, Sandra Coulibaly Leroy, de même que les Professeurs Joseph Maïla, Moncef Baati, le Président de la Cour constitutionnelle du Maroc, Amine Benabdallah et l'Ambassadeur Ibrahim Salama, qui n'ont malheureusement pas pu se libérer pour la circonstance.

C'est grâce à une telle mobilisation que nous sommes en mesure, ce soir, d'accueillir dans le cadre de notre rendez-vous traditionnel de Remise de prix, mais selon un format ajusté — vous l'aurez constaté — la délégation des personnalités proches et des collaborateurs du Secrétaire général Boutros-Boutros Ghali. Certains ont fait le voyage depuis Le Caire pour la cause.

Soyez les bienvenus !

L'Égypte a toujours joué un rôle majeur dans la Francophonie, à l'instar, par exemple, de l'organisation, en novembre 1995, voici tout juste trente ans, de la troisième Conférence des ministres francophones de la Justice qui a marqué durablement la structuration et le déploiement de la Francophonie politique en faveur de l'État de droit, des droits de l'Homme et de la paix, avec le soutien décisif — déjà — de l'Association égyptienne des juristes francophones dont le combat pour la permanence du droit civiliste dans un contexte de pluralisme juridique, mérite notre considération.

Que son Président, Taïmour Mostafa-Kamel soit remercié également pour cet engagement et pour cette fidélité, tout comme ses autres membres ici présents !

Je veux, enfin — et surtout — exprimer, au nom de l'Académie, de l'ensemble de mes Consœurs et de mes Confrères - et en mon nom personnel pour avoir eu le privilège de partager avec eux des moments mémorables de réflexion - nos chaleureuses félicitations aux deux Lauréats de ce Prix, les éminents Professeurs Maurice Kamto et Yadh Ben Achour dont le parcours nous sera plus amplement présenté dans quelques instants par leur marraine et parrain, respectivement « rapporteurs ».

Chers et éminents Collègues, Lauréats du Prix Boutros Boutros Ghali,

Chacun de vous deux constitue une référence pour tous ceux qui sont concernés par les processus historiques de transition et de consolidation démocratiques dont vous avez été — et demeurez - des acteurs majeurs en tant que militants de la paix par le droit et le dialogue.

La puissance de votre œuvre et de vos idées, votre courage et votre renommée, sont source pour chacun de nous de fierté et nous obligent. Ce sont les meilleurs gages de la pertinence du Prix Boutros Boutros- Ghali, auquel nous souhaitons longue vie !

Que vous en soyez sincèrement remerciés, chers Collègues et que vous vouliez bien vous considérer dorénavant comme chez vous, ici !

Que la distinction que l'Académie des Sciences d'Outre-Mer se félicite une fois encore de vous remettre, en partenariat avec l'Association égyptienne des juristes francophones, vous accompagne désormais dans tous vos projets !

Bonnes fêtes de fin d'année 2025 à tous et à toutes et nos meilleurs vœux pour l'année 2026 !

Je vous remercie.